

M. Patrick JEANTET
Président
SNCF Réseau
92, avenue de France
75648 PARIS CEDEX 13

Paris, le 9 juillet 2019

Objet : Interruption du trafic ferroviaire en Maurienne

Monsieur le Président,

Suite aux orages qui se sont abattus dans la Région, le trafic ferroviaire est interrompu entre Saint-Jean-de-Maurienne et Modane depuis le 2 juillet au soir. A l'heure actuelle, aucune date de réouverture de la ligne n'a été communiquée, la seule certitude que nous ayons c'est que le trafic est interrompu *a minima* jusqu'à la fin du mois de juillet.

Cette fermeture prolongée est extrêmement préjudiciable pour les entreprises ferroviaires qui circulent sur cette ligne que ce soit pour le transport de fret ou bien de voyageurs.

A titre d'exemple, la suppression des trains de nuit Paris-Venise opérés par Thello, en ce début de période estivale, laisse pour compte plus de 1000 voyageurs (dans les deux sens de circulation) chaque jour. Aussi considérant les niveaux de fréquentation de l'été et la durée annoncée de la fermeture de la ligne, aucune solution alternative de transport, par bus par exemple, n'est matériellement possible. Ce sont donc des milliers de voyageurs qui vont être impactés par l'absence de transport.

De même, plus d'une dizaine d'allers-retours par semaine réalisés par l'entreprise de fret ferroviaire Euro Cargo Rail sont concernés. Une prolongation de l'interruption du trafic risque de voir de nombreux trafics fret se reporter sur la route, sans aucune certitude qu'ils reviennent ensuite sur le rail. Cela serait vraiment très dommageable pour le secteur mais également pour l'environnement, le transport ferroviaire étant, de très loin, beaucoup plus propre que le transport routier.

Cette situation risque de renvoyer vers la route plus de 360 camions par semaine de manière pérenne si le trafic n'était pas redémarré.

Une telle interruption n'est donc ni acceptable ni soutenable pour les entreprises ferroviaires ainsi que pour leurs clients, chargeurs et passagers.

A cet égard, les membres de l'AFRA s'interrogent sur les raisons d'une suspension si longue. En effet, l'autoroute parallèle a également été touchée par ce glissement de terrain, dans des proportions moindres certes, mais aucune interruption du trafic routier n'a été décidée. SNCF Réseau ne pourrait-elle pas envisager des solutions provisoires permettant un maintien, même limité, du trafic ? En limitant par exemple la circulation sur une voie à une vitesse réduite ?

Vu l'urgence de la situation, l'AFRA et ses membres vous demandent donc de bien vouloir envisager des solutions alternatives afin de rétablir le plus rapidement possible la circulation sur la ligne entre Saint-Jean-de-Maurienne et Modane.

Dans l'espoir que notre demande reçoive un accueil favorable, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

Très cordialement

Claude Steinmetz
Président de l'AFRA

*avec mon
meille souhait.*

Copie : Mme Elisabeth BORNE, Ministre en charge des Transports

